

L'Université des Développeurs

Module 2017 : Appuyer efficacement les projets immobiliers des entreprises et des collectivités territoriales

Une tendance forte en matière de développement des entreprises nous amène à constater que plus de 70 % des projets d'investissement portent sur l'immobilier existant et que près de la moitié opte pour des solutions locatives. Ainsi, une offre immobilière qui s'adapte à la demande du marché constitue un point clé de l'attractivité d'un territoire vis-à-vis de potentiels investisseurs. Cette formation cible les intercommunalités souhaitant repenser et/ou développer un parcours immobilier d'entreprises sur son territoire.

Pour qui ?	Contenu de formation	Moyens pédagogiques
<p>Membres du RDECVL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chargés de mission Développement économique au sein des EPCI - Conseillers en développement économique 	<p>Appuyer la création d'une pépinière / d'un hôtel d'entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • État des lieux des pratiques et des questions qui se posent aujourd'hui aux développeurs territoriaux : nomadisme, coworking, nouveaux modes de travail des entreprises, thématisation, mutualisation de l'animation et de la gouvernance... • Présentation d'un ou plusieurs retours d'expérience : cas concrets, montages innovants, mutations en cours des outils immobiliers, outils méthodologiques... <p>« Tester » le marché d'un futur projet immobilier</p> <ul style="list-style-type: none"> • État des lieux des pratiques et des questions qui se posent aujourd'hui : construire une offre « virtuelle », approcher les entreprises, estimer le marché potentiel pour le projet... • Avantages et limites des tests « marché » <p>Accompagner un projet d'immobilier clé en main</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes étapes d'un projet • Facteurs clés de succès et points de vigilance • Créer/accompagner un projet de campus/ pôle sectoriel • Concilier positionnement sectoriel et équilibre du montage immobilier et financier • Points de vigilance et de difficultés des pôles immobiliers dédiés • Présentation de plusieurs cas concrets <p>Intervention de la SEM Patrimoniale Val de Loire, Territoires développement</p> <p>Frédéric PESLIER, Directeur Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mode opératoire de la SEM • Les règles d'engagement des investissements • Retour d'expérience sur les projets menés 	<p>Méthodes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Exposés ✓ Echanges entre participants ✓ Etudes de cas et mises en situation ✓ Exercices de groupe, exercices individuels <p>Documents remis aux stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Support pédagogique du participant ✓ Attestation de stage <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Exercices en cours de stage ✓ Grille d'évaluation de l'atteinte des objectifs
<p>Pré-requis :</p> <p>Notions théoriques ou pratiques de conduite de projets d'investissement d'entreprises et/ou de collectivités territoriales.</p>		
<p>Objectifs de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour sa culture générale de l'immobilier d'entreprises (les acteurs, les contraintes de marché, les modalités de réalisation d'opération, les notions de bilan...) - Appréhender les nouveaux usages des utilisateurs et les concepts immobiliers associés (pôles entrepreneuriaux, tiers lieux...) - Élaborer un schéma directeur immobilier (définir une stratégie à moyen long terme) - Accompagner un projet d'immobilier (développer le bon produit, au bon endroit, au bon moment) 		
<p>Étude de cas</p> <p>Il est demandé aux stagiaires de soumettre leur "cas de figure" si nécessaire.</p>		
		<p>Profil de l'intervenant</p> <p>Benjamin LECOCCQ b.lecocq@esiloe.com 06 21 85 29 61</p>  <p>Consultant CNER - Développement économique des territoires chez Argo&Siloe. Benjamin LECOCCQ accompagne les territoires dans leurs démarches de développement depuis 15 ans. Son parcours l'a conduit à exercer en cabinet conseil, SEM d'aménagement, Agence de Développement Economique et Collectivités. Il a développé une expertise forte sur les champs du développement économique, en particulier concernant les solutions dédiées au renforcement de l'attractivité et à l'accueil d'investisseurs dans les territoires.</p>
		<p>Information</p> <p>Durée de la formation : 1 journée (7 heures): 9h00 -17h00</p> <p>Le transport et le déjeuner sont à la charge de chaque stagiaire</p>

Inscription en ligne sur :
www.reseaucentreinnovation.fr

Pour plus d'information:

Estelle VITALI 02 38 88 86 07

estelle.vitali@devup-centrevalde Loire.fr

www.devup-centrevalde Loire.fr

DEV'UP Centre-Val de Loire

6 rue du Carbone 45072 Orléans

L'activité de formation professionnelle de DEV'UP est enregistrée sous le numéro 24 45 02702 45 auprès du Préfet de la Région Centre-Val de Loire.